



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 118592

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les interrogations et inquiétudes des équipes médicales mais également de nombreux habitants de sa circonscription quant à l'avenir de l'hôpital Beaujon, situé à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). L'hôpital Beaujon est un établissement MCO de 457 lits intégré au sein du groupe hospitalier des hôpitaux universitaires de Paris-Nord Val-de-Seine. Cet établissement se caractérise par la concentration d'activités chirurgicales d'excellence programmées centrées autour de deux pôles : le pôle des maladies de l'appareil digestif - qui regroupe plusieurs activités de réputation nationale et internationale - et le pôle tête-cou-rachis, qui comprend une chirurgie traumatologique de référence en matière de chirurgie rachidienne et un service de neurochirurgie récemment classé premier service de l'AP-HP dans cette discipline par un hebdomadaire national. En dehors de ces activités programmées, l'hôpital Beaujon a développé depuis 2004 puis consolidé des activités d'urgence lourde jusqu'à devenir aujourd'hui le premier centre d'accueil de l'AP-HP en termes de nombre de polytraumatisés. Cette mission lui a été confiée par la CME de l'AP-HP dans une lettre datée du 31 mai 2004. De fait, la neurochirurgie et la polytraumatologie constituent les deux piliers autour desquels l'hôpital Beaujon a construit cette réputation d'excellence qui est désormais la sienne et qui semble, aujourd'hui, menacée. En effet, plusieurs sources indiqueraient que les services de neurochirurgie et de neuroradiologie de l'hôpital Beaujon seraient voués à une fermeture prochaine pour être transférés vers un autre établissement. Ce départ impacterait directement le service de polytraumatologie, dont le bon fonctionnement est étroitement lié au service de neurochirurgie. Pour les équipes médicales et les patients de cet hôpital, cette évolution mortifère est incompréhensible puisqu'elle ne pourra, à terme, qu'entraîner la fermeture complète de cet établissement ainsi dépouillé de ses spécialités. Si les équipes médicales sont prêtes à envisager diverses restructurations qui pourraient se traduire par des regroupements de services avec d'autres hôpitaux du nord-ouest parisien, l'incertitude qui règne - et qui alimente toutes les spéculations quant à l'avenir de cet établissement - est devenue source d'inquiétudes réelles, relayées par les habitants des villes et départements voisins. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part des intentions du ministère quant à l'avenir, sur le moyen mais également sur le long terme, de l'hôpital Beaujon.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118592

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10244

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)